

Protection
des sites
et monuments naturels
de caractère artistique.-
(Loi du 21 Avril 1906)

Préfecture Des Deux-Sèvres

COMMISSION DES SITES ET MONUMENTS NATURELS
DE CARACTERE ARTISTIQUE.

---o0o---

Extrait du procès-verbal de la
Séance du 10 Mai 1907.

---o0o---

Commune de Germond (Arrond^t de Niort).

Dénomination du Site, ou Monument naturel.

LES ROCHERS DE LA CHAISE.

Cote cadastrale : N^{os} 59 et 60.

Nom du propriétaire: M. Bizard, 68, rue des Douves, à Niort.

Description du site ou monument naturel (nature, dimension,

Les rochers de la Chaise, qui forment des escarpements très pittoresques sur les rives du petit ruisseau de Cours sont constitués par des quartzites schisteux violacés. Une exploitation les a entamés, à la carrière dite de la Gleige, et ils sont employés à l'empierrement des routes. Le touring-club a fait placer un banc au point culminant (106m. d'altitude) d'où l'on domine tout le paysage.

La Commission insiste en faveur du classement des parties pittoresques placées à flanc de coteau.

Pour extrait conforme:

[Signature]

